

CIRCULAIRE DE RENTREE 2020/2021

• CALENDRIER SCOLAIRE 2020/21 :

Rentrée Scolaire au Collège :

Classes de Cinquième

Accueil : Mardi 1er septembre 8h rentrée des élèves

Fin de l'accueil à 11h07. Début des cours Mercredi 2 Sept. à partir de 8h00 selon l'emploi du temps distribué la veille.

Classes de Quatrième

Accueil : Mardi 1er septembre 8h30 rentrée des élèves.

Fin de l'accueil à 11h30. Début des cours Mercredi 2 Sept. à partir de 8h00, selon l'emploi du temps distribué la veille.

Classes de Troisième

Accueil : Mardi 1er septembre 9h00 rentrée des élèves.

Fin de l'accueil à 12h05. Début des cours Mercredi 2 Sept. à partir de 8h00, selon l'emploi du temps distribué la veille.

Classes de Sixième

Accueil : Mardi 1er septembre de 13h30 à 16h30

Accueil à partir de 13h30 des élèves de 6° et de leurs parents autour « d'un café et d'une orangeade ». Appel des élèves à 14h00 et montée dans les classes. **Fin de l'accueil à 16h30.**

- **ATTENTION !** La remise des manuels scolaires se fera le jour de la rentrée pour tout le collège. Chaque élève devra apporter le chèque de caution de **100 euros**.

Horaires : 8h05 – 9h00	13h30 – 14h25
9h03 – 9h58	14h28 – 15h23
<u>9h58 – 10h12</u>	<u>Récréation</u>
10h12 – 11h07	15h23 – 15h35
11h10 – 12h05	15h35 – 16h30
	16h33 – 17h28

Découpage de l'année scolaire 2020/2021 :

L'année scolaire 2020-2021 est découpée en 3 trimestres :

1° trimestre : du mardi 1er septembre au vendredi 27 novembre 2019.

2° trimestre : du lundi 30 novembre 2019 au vendredi 5 mars 2021.

3° trimestre : du Lundi 8 mars à la mi-juin 2021.

Dates des Vacances Scolaires 2020-2021 :

- Toussaint : Du **vendredi 16 octobre** (au soir) au **lundi 2 novembre 2019** (au matin).

- Noël : Du **vendredi 18 décembre** (au soir), au **mardi 5 janvier 2021** (au matin).

- Hiver : Du **vendredi 5 février** (au soir), au **lundi 22 février 2021** (au matin).

- Printemps : Du **vendredi 9 avril** (au soir), au **lundi 26 avril 2021** (au matin).

ATTENTION : *Lundi 4 janvier 2021, journée pédagogique. Pas de cours sur le centre Scolaire Saint - Charles.*

Rencontres parents / équipe enseignante:

Réunion début d'année :
Lundi 7 Septembre **Réunion 3°**
Jeudi 10 Septembre **Réunion 6°**
Lundi 14 Septembre **Réunion 5°**
Jeudi 17 Septembre **Réunion 4°**

Réunion générale de 17h30 à 18h en salle Demia puis montée dans les classes pour la présentation de l'équipe pédagogique de votre enfant.

Forum des métiers le vendredi 27 novembre 2020 :

Cette manifestation est organisée sous forme de table ronde de 30 minutes (10 jeunes autour d'un professionnel), par M. Etolint, responsable pédagogique, en collaboration avec l'association des parents d'élèves de l'établissement.

Si vous souhaitez nous rejoindre en qualité de professionnel/intervenant, merci de vous signaler,

et ce, **même avant la rentrée**, en envoyant un message : ketolint@st-charles.eu.

- **FONCTIONNEMENT**

Suivi de la scolarité / « Ecole directe » :

Nous vous proposons de visualiser les éléments de la vie scolaire (emploi du temps, absences, retards, notes, etc...) de votre fils/fille « en direct ». Vous pouvez également consulter le « cahier de textes en ligne »..... Les relevés de notes et bulletins trimestriels de l'année en cours sont accessibles depuis « Ecole Directe ».

Attention ! Seuls les nouveaux élèves recevront un identifiant et un code d'accès au site Internet « Ecole Directe », distribués lors des réunions de rentrée par niveau.

Self :

Le passage au self est informatisé et les repas sont comptabilisés à l'aide d'une carte personnelle avec "code barre" qui est passée dans un lecteur. Cette carte sera fournie à votre enfant à la rentrée (*elle est à conserver d'une année sur l'autre*). En cas de perte, l'élève devra passer immédiatement à l'accueil (coût de la carte : 5 €).

- **INFORMATIONS SPECIFIQUES AUX NIVEAUX**

Classe de 6^{ème} :

- ❖ Un séjour « **écriture - sport** », sera proposé aux élèves (date en juin à confirmer).

Classe de 5^{ème} :

- ❖ Un séjour culturel/linguistique sera proposé aux élèves de 5^o

Classe de 4^{ème} :

- ❖ Un séjour culturel/linguistique sera proposé aux élèves de 4^o

Classe de 3^o :

- ❖ Un séjour culturel/linguistique sera proposé aux élèves de 3^o

- ❖ Les brevets blancs : les dates des **2 Brevets** (DNB) vous seront communiquées à la rentrée.

- ❖ Stage de « découverte » en entreprise pendant une semaine **du Lundi 1^{er} février au vendredi 5 février 2021** inclus.

LE PARENT CORRESPONDANT

Le parent correspondant est un acteur indispensable de la vie de l'établissement : il a vocation à créer du lien entre les parents de la classe et l'établissement. Il facilite la communication et contribue à établir un climat de confiance. Voici en quelques points son rôle et les qualités requises pour bien remplir cette fonction.

LE RÔLE DU PARENT CORRESPONDANT

Parent d'élève, il se porte volontaire pour représenter les parents d'une classe pour une année scolaire (2 parents par classe présents à chaque conseil). Il assure le lien avec l'équipe éducative (professeur principal). Il est médiateur en cas de difficultés.

AU COLLEGE

Il représente les parents aux trois conseils.

- **Avant le conseil de classe**, le parent correspondant sollicite et recueille les questions ou les remarques des parents et facilite la circulation de l'information entre les parents et le professeur principal.
- **Pendant le conseil de classe**, il fait part des questions et remarques qui lui ont été confiées par les parents : il apporte son regard de parent et s'exprime avec bienveillance.

- **Après le conseil de classe**, il rédige un compte-rendu à l'intention des parents. Il est validé par Mme DELORME avant envoi aux familles par école directe.

COMMENT DEVENIR PARENT CORRESPONDANT ?

Le parent correspondant s'engage à suivre la formation proposée par l'Apel. **Annnonce qui se fera lors de la réunion de rentrée et inscription des parents qui voudraient se porter candidats.** Les parents correspondants peuvent ensuite être nommés par l'Apel, en concertation avec le chef d'établissement. Un ou deux parents sont nommés pour chaque classe. Une fois les parents correspondants nommés, leurs coordonnées doivent rapidement être communiquées aux familles de la classe.

A QUOI S'ENGAGE LE PARENT CORRESPONDANT ?

Avant de postuler, sachez que vous devrez :

Suivre la formation organisée par l'apel avec le chef d'établissement et travailler en lien avec eux.

Assurer votre mission pour toute l'année scolaire

Agir au service des enfants et des parents.

Vous montrer discret et respecter la confidentialité de ce qui peut lui être confié (propos, documents).

Vous rendre disponible pour assurer sa mission.

Respecter la présente charte.

En cas de non respect de cette charte par le parent correspondant de la classe, après entretien avec le président de l'Apel et consultation du chef d'établissement, il pourra être mis fin à ses fonctions.

Réunion d'information pour les parents correspondants : date à définir.

- **PASTORALE : quelques dates**

- **Les cours de Culture en 6° et 5°** débuteront la semaine de la rentrée.

- Les inscriptions à **la Catéchèse pour les volontaires de 6° et 5°** se feront lors de la première semaine de cours.

- **Messe de Rentrée à St Charles** : Vendredi 2 Octobre 2020 à 18h ! sur la cour du primaire. Tous les élèves, toutes les familles, les membres de l'équipe éducative sont invités.

Bonnes vacances à tous !